



**TERMES DE RÉFÉRENCE  
DU GROUPE DE  
COOPÉRATION  
TECHNIQUE SUR LES  
INDICATEURS ODD4 (TCG)  
2023**

FÉVRIER 2024

**2024** CONFÉRENCE SUR LES  
**DONNÉES ET STATISTIQUES  
DE L'ÉDUCATION**

## ARRIÈRE-PLAN

Avec l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015 et du Cadre d'action Éducation 2030 (FFA) à la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015, l'attention s'est tournée vers l'élaboration de processus et de plans de suivi. progrès vers les cibles associées à l'ODD 4 sur l'éducation. Au niveau du suivi mondial, le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des objectifs de développement durable (IAEG-ODD) a élaboré un cadre d'indicateurs mondiaux qui a été approuvé par la Commission de statistique des Nations Unies en mars 2016. Une version légèrement affinée a été approuvée en mars 2017 et formellement adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en juillet 2017. Au niveau du suivi thématique sectoriel, le Groupe consultatif technique sur les indicateurs de l'éducation post-2015 (TAG), créé par l'UNESCO en 2014, a présenté une proposition de 43 indicateurs thématiques qui a été incluse dans le Cadre d'action Éducation 2030.

Pour diriger l'élaboration et la mise en œuvre des indicateurs thématiques pour l'éducation, l'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) et la Division de soutien et de coordination de l'Éducation 2030 du Secteur de l'éducation de l'UNESCO (UNESCO ED/ESC) ont convoqué le Groupe de coopération technique sur les indicateurs de l'ODD 4. -Indicateurs Éducation 2030 (TCG) en mai 2016.

Le TCG fournit une plate-forme pour discuter et développer les indicateurs utilisés pour suivre les objectifs d'Éducation 2030 de manière ouverte, inclusive et transparente, impliquant les principales parties prenantes.

Le TCG formule des recommandations sur les actions nécessaires pour améliorer la qualité et la disponibilité des données, ainsi que sur la conception et le développement de méthodologies pour produire des indicateurs de suivi thématiques. Le TCG joue un rôle essentiel dans l'avancement de la mise en œuvre du cadre d'indicateurs thématiques sur l'éducation.

Ce document précise les termes de référence, la composition, la gouvernance et les groupes de travail du TCG. Il explique également le partenariat du TCG avec les groupes d'experts dirigés par l'UIS pour mettre en œuvre le cadre d'indicateurs de l'ODD 4.

## OBJECTIFS

Les objectifs du TCG sont les suivants :

- **Développement d'un cadre d'indicateurs mondiaux et thématiques de l'ODD 4** : Agir en tant qu'organe de mise en œuvre de la Conférence sur les données et statistiques de l'éducation, qui définit l'ordre du jour général, recommande et décide des améliorations prioritaires ; proposer, développer et approuver des normes, standards, outils et lignes directrices méthodologiques en matière d'indicateurs ; identifier les besoins et proposer des moyens de développer les capacités des pays ; coordonner les efforts mondiaux pour améliorer la disponibilité et la qualité des données ; et collaborer avec les agences et les pays.
- **Développement d'autres indicateurs** : définir et approuver des méthodes pour d'autres politiques de données urgentes et défis de gestion identifiés par les États membres non inclus dans le cadre de l'ODD 4.
- **Assurance qualité** : Assurer la qualité et l'actualité des données, ainsi que le respect des décisions du TCG.
- **Soutien aux entités mondiales et régionales** : Travailler avec le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des ODD (IAEG-SDGs) et les organisations régionales compétentes sur la mise en œuvre du cadre de suivi mondial et thématique et coordonner l'harmonisation des cadres de suivi régionaux, en assurant la cohérence de ces processus.
- **Processus d'analyse comparative** : conseiller et suivre le développement du processus national d'analyse comparative de l'ODD 4.
- **Rapports** : **Rapport** au Comité directeur de haut niveau de l'ODD 4 (HLSC) via son domaine fonctionnel 2 sur les données et le suivi .

## ADHÉSION

Le TCG, dont l'UIS assure le secrétariat, est composé de 28 membres, qui sont des États membres de l'UNESCO ( **Annexe 1** ) :

Il comprend également des observateurs, notamment de l'UNESCO (3), d'organisations multilatérales (4), d'organisations de la société civile (2), de commissions économiques régionales des Nations Unies (5) et d'organisations régionales (6), qui fournissent des conseils et un soutien techniques d'experts. Deux Sherpas du HLSC ODD 4, qui coprésident le comité technique du domaine fonctionnel 2 sur les données et le suivi, assureront la liaison avec le mécanisme mondial de coopération en matière d'éducation.

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU TCG

Les rôles et responsabilités des membres du TCG sont les suivants :

- S'engager sur les tâches et les résultats du plan de travail du TCG et les tâches supplémentaires décidées par le TCG ;
- Consacrer du temps et des efforts pour terminer les tâches à temps et à un niveau d'excellence ;
- Participer à des réunions physiques et à des communications virtuelles ;
- Examiner les principaux livrables/produits du TCG, de ses groupes de travail et des groupes de travail GAML ;
- Identifier les problèmes que le TCG devrait aborder ;
- Identifier les risques potentiels et proposer des solutions possibles ;
- Participer à au moins un groupe de travail (ou désigner un suppléant) ;
- Contribuer à une communication réussie et à une motivation positive parmi les participants

## GOUVERNANCE

Comme le ONU bureau pour le production de comparable à l'échelle internationale statistiques sur éducation et conformément au mandat donné dans le Cadre d'action Éducation 2030,

L'Institut de l'UNESCO pour Statistiques (UIS) est le Secrétariat de le JCC et c'est Directeur chaises le JCC conjointement avec le Directeur de le Rapport mondial de suivi de l'éducation (GEM).

Les présidents du TCG, en tant que co-responsables techniques du domaine fonctionnel 2 sur les données et le suivi du HLSC ODD 4, informent le HLSC des activités du TCG.

### ***Secrétariat***

L'Institut de statistique de l'UNESCO (UIS) est le secrétariat du TCG.

### ***Coprésidents***

Directeur de l'UIS et directeur du rapport de suivi mondial de l'éducation (GEM).

### ***Responsabilités des coprésidents***

Les responsabilités des coprésidents du TCG sont les suivantes :

- Présider les réunions et veiller à ce que les réunions soient stratégiques, participatives, concises et conformes à l'objectif du groupe ;
- Coordonner le travail des groupes de travail et assurer la livraison de leurs résultats ;
- Informer et mettre à jour les coprésidents du SC ODD-Éducation 2030 sur les activités et les résultats du TCG ;
- Promouvoir le travail du TCG ;
- Assurer la liaison avec les partenaires et promouvoir leur participation, si cela est pertinent pour les objectifs du TCG.

### ***Rôle du Secrétariat***

L'Institut de statistique de l'UNESCO, le Secrétariat du TCG, va :

- Organiser les réunions et sélectionner les lieux des réunions ;
- Préparer et animer les ordres du jour des réunions ;
- Rédiger les procès-verbaux des réunions dans les meilleurs délais ;
- Maintenir des informations exactes et complètes et des documents clés liés aux travaux du groupe sur une plateforme commune ;

- Soumettre tous les documents pertinents et les procès-verbaux des réunions aux coprésidents pour approbation ;
- Rédiger et présenter les rapports du TCG au Comité directeur de haut niveau Éducation 2030 (HLSC) ;
- Coordonner avec les groupes de travail du TCG et assurer la livraison .

## ENGAGEMENT DES MEMBRES

Les termes de référence précisent que les 28 États membres qui composent le TCG devraient contribuer à parvenir à une « représentation régionale équilibrée ». Les États membres ne sont pas censés représenter leurs régions, leur rendre compte ou solliciter leur avis sur les points de décision du TCG, car cela aurait constitué un engagement majeur que peu, voire aucun, auraient été en mesure de prendre.

Lors de la révision de 2021, deux niveaux ont été reconnus dans la structure du TCG pour assurer la communication sur les priorités et les décisions du TCG et le partage des développements sur le cadre de suivi de l'ODD 4.

- Tous les États membres désigneront **un ou plusieurs points de contact du TCG** qui recevront l'ordre du jour, participeront aux réunions mondiales et régionales et seront informés des décisions.
- **Les membres du TCG**, comme le reconnaissent les termes de référence, seront ceux qui sont des points de contact du TCG qui, en outre, voteront pour les questions soumises à décision en utilisant les règles actuelles du TCG.

### **Rotation**

Chaque État membre sélectionné sera membre du TCG pendant trois années civiles. Les États membres seront sélectionnés par le biais des groupes électoraux régionaux de l'UNESCO. La prochaine sélection aura lieu au premier trimestre 2024 pour la période 2024-2026. Il est possible qu'un État membre qui est déjà membre du TCG soit à nouveau sélectionné.

### ***Délégués***

Chaque État membre désignerait un point de contact TCG du ministère de l'Éducation, un de l'entité responsable des évaluations des apprentissages et un du bureau national de statistique.

### ***Fiançailles***

Le TCG cherche à appliquer à l'éducation les principes et les modes de fonctionnement de l'IAEG-SDG ( **Annexe II** ) et est avant tout un organisme intergouvernemental qui doit servir les intérêts et les besoins des États membres. En tant que tel, le TCG agit comme un organisme similaire à la Commission statistique des Nations Unies (CSNU), mais dans le domaine des données et des statistiques sur l'éducation. Pour se rapprocher de cet objectif, la participation des États membres doit être renforcée aux réunions plénières et aux réunions des groupes de travail du TCG, en donnant davantage de possibilités aux États membres d'exprimer leurs préférences et leurs préoccupations. Le contexte mondial de ces réunions peut constituer un obstacle à une participation plus active. Le soutien des organisations régionales disposant de programmes d'éducation et de cadres de suivi existants peut être une voie à suivre.

## **MÉTHODES DE TRAVAIL DU TCG**

Depuis 2019, son mode de travail s'appuie sur six groupes de travail axés sur les sources de données :

- Données administratives et systèmes d'information sur la gestion de l'éducation ;
- d'enquête auprès des ménages ;
- Données d'évaluation de l'apprentissage / Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage (avec des groupes de travail spécifiques aux indicateurs) ;
- sur les enseignants et le personnel ;
- Données sur les dépenses ; et
- Groupes supplémentaires sur des questions spécifiques ( par exemple , les réfugiés, les pays touchés par un conflit).

D'autres groupes de travail peuvent être créés avec l'accord du TCG pour répondre à des priorités spécifiques. Les groupes de travail, présidés par les membres du TCG :

- Élaborer des objectifs, des indicateurs prioritaires et des livrables dans un plan de travail annuel ;
- Se réunir au moins deux fois par an et rendre compte des progrès réalisés au TCG ;
- Coordonner avec chaque autre .



## ANNEXE I : COMPOSITION DU TCG

### MEMBRES

		<b>Actuel</b>	<b>Avenir</b>
<b>Groupes électoraux de l'UNESCO</b>	<b>Membres</b>	<b>22</b>	<b>28</b>
Groupe I (Europe occidentale et Amérique du Nord)	Canada Allemagne France Suède	4	4
Groupe II (Europe de l'Est)	Arménie Estonie Fédération Russe	3	3
Groupe III (Amérique latine et Caraïbes)	Brésil Colombie Cuba Jamaïque Mexique	5	5
Groupe IV (Asie et Pacifique)	Bangladesh Indonésie Chine Pakistan	4	7
Groupe V (a) (Afrique)	Angola Gambie Zambie	3	6
Groupe V (b) (États arabes)	Liban Oman Arabie Saoudite	3	3

## OBSERVATEURS

<b>UNESCO</b>	<b>3</b>
Directeur, Division du soutien et de la coordination d'Éducation 2030	
Directeur, Rapport mondial de suivi de l'éducation (GEM)	
Directeur, Institut de statistique de l'UNESCO (UIS)	
<b>Organisations multilatérales</b>	<b>3</b>
Partenariat mondial pour l'éducation	
OCDE	
UNICEF	
Banque mondiale	
<b>Commissions économiques régionales</b>	<b>5</b>
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)	
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)	
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPALC)	
Commission économique pour l'Afrique (CEA)	
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO)	
<b>Organisations régionales</b>	<b>6</b>
Commission européenne	
CARICOM	
SEAMEO	
Communauté du Pacifique	
Union africaine	
ALECSO	
<b>Organisations de la société civile</b>	<b>2</b>
Internationale de l'Éducation	
Consultation Collective des ONG (CCONG)	
<b>Sherpas, coprésidents du comité technique</b>	<b>2</b>

## ANNEXE II

Pour référence

### **Mandat du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des objectifs de développement durable**

1. Le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des objectifs de développement durable :
  - Élaborer un cadre d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs et cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau mondial, en tenant compte des efforts existants déployés par différents groupes de pays et d'organisations, notamment les agences régionales et internationales, les commissions régionales, le monde universitaire, la société civile et d'autres organisations internationales compétentes, qui sera adopté par la Commission de statistique à sa quarante-septième session, en 2016 ;
  - Fournir un soutien technique pour la mise en œuvre de l'indicateur et du cadre de suivi approuvés sur la période de 15 ans jusqu'en 2030 ; garantir l'utilisation de définitions d'indicateurs harmonisées et convenues ; partager des expériences sur le suivi des objectifs de développement durable ; et encourager les bonnes pratiques et les innovations, notamment dans le domaine du renforcement des capacités nationales ;
  - Examiner régulièrement les évolutions méthodologiques et les problématiques liées aux indicateurs et à leurs métadonnées ;
  - Examiner régulièrement les activités de renforcement des capacités dans les domaines statistiques pertinents pour le suivi des objectifs de développement durable et formuler des recommandations qui seront examinées par la Commission de statistique, le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités en matière de statistiques pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Comité de coordination des activités statistiques ;
  - Examiner et soutenir les travaux du Secrétariat pour le développement d'un forum d'utilisateurs de données sur les objectifs de développement durable, d'outils d'analyse des données et d'un tableau de bord ouvert sur l'état des objectifs de développement durable.

2. Le Groupe d'experts se compose de 27 représentants des bureaux nationaux de statistique et d'un membre d'office et comprend également, en tant qu'observateurs, des représentants des commissions régionales et des agences régionales et internationales, pour fournir des conseils et un soutien techniques importants selon les besoins. Les membres du Groupe seront nommés par l'intermédiaire des mécanismes régionaux existants pour une période initiale de deux ans, après quoi certains devraient être alternés comme convenu par les mécanismes régionaux respectifs, en vue d'assurer une représentation régionale équitable et une expertise technique et d'inclure des membres de les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. Les mécanismes régionaux respectifs veilleront à ce qu'un certain nombre de membres soient alternés pour assurer la continuité des travaux du groupe. Les pays qui ne sont pas membres du Groupe peuvent envoyer leurs représentants pour participer aux activités du Groupe en tant qu'observateurs.
3. La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat assurera le secrétariat du Groupe d'experts. Les États membres qui font partie du Groupe éliront deux coprésidents. Au moment de la rotation des membres, un coprésident devrait se retirer et est invité à siéger pour un mandat supplémentaire de deux ans en tant que membre. Il est préférable que les membres du Groupe d'experts ne soient pas simultanément membres du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités en matière de statistiques pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les groupes de suivi mondiaux existants, généralement composés de représentants des systèmes statistiques nationaux et d'experts d'agences internationales travaillant sur des indicateurs spécifiques, contribueront aux travaux du Groupe d'experts si celui-ci le juge approprié. En outre, si cela est jugé approprié, des groupes de suivi mondiaux seront formés, réunissant des experts nationaux et internationaux qui soutiendront les travaux du Groupe sur la sélection et la définition d'indicateurs ainsi que sur la compilation et la communication de données pour suivre les progrès dans les domaines nouveaux et émergents couverts par le de nouveaux objectifs et cibles.
4. Le Groupe d'experts mènera ses travaux de manière ouverte, inclusive et transparente et invitera, le cas échéant, des experts de la société civile, du monde universitaire et du secteur

privé à apporter leur expertise et leurs expériences sur les indicateurs et les méthodes innovantes de compilation de données.

5. Le groupe d'experts se réunira physiquement deux fois par an et mènera ses travaux par voie électronique. La participation aux réunions physiques est autofinancée. Un nombre limité de pays en développement membres du Groupe peuvent recevoir un financement pour soutenir leur participation aux réunions, si disponible. À cet égard, un fonds fiduciaire devrait être créé pour mobiliser des ressources à l'appui des travaux du Groupe.
6. Le Groupe d'experts fera rapport chaque année à la Commission de statistique et sollicitera ses conseils.

#### Nombre de membres par groupes régionaux IAEG-SDG

Président de la Commission de statistique des Nations Unies	1
Afrique de l'Est	2
Afrique centrale et australe	2
Afrique de l'Ouest	2
Afrique du Nord	2
Asie occidentale	1
Asie centrale, orientale, méridionale et du Sud-Est	4
Océanie	2
Caraïbes	2
Amérique centrale et du sud	3
L'Europe de l'Est	2
Amérique du Nord et Europe du Nord, du Sud et de l'Ouest	5
<b>Total</b>	<b>28</b>